

employé dans des rapports précédents—auront leur mot à dire et que ces services administratifs auront une tribune où ils pourront répondre aux accusations qui ont été portées contre eux.

• (8.10 p.m.)

A mon avis, il ne pourrait être qu'avantageux de créer une tribune publique où la question pourrait être débattue et où les recommandations nécessaires pourraient être formulées par un comité composé de membres de tous les partis représentant toutes les régions canadiennes à la Chambre, afin d'accomplir ce qu'il jugera juste et approprié dans la capitale. Je serai le premier à dire, monsieur l'Orateur, que le comportement de la ville d'Ottawa n'a pas été irréprochable sous ce rapport. Cela ne signifie pas que je ne suis pas disposé à accepter certaines déclarations faites dans le rapport que je déposerais volontiers, afin que les députés puissent l'examiner minutieusement.

J'espère qu'un comité de ce genre pourrait étudier toute la question de la pollution dans la région de la capitale nationale. La pollution de l'air est parfaitement évidente dans la région, lorsque le vent souffle de l'Est et que l'usine de Thurso modifie son procédé; nous pouvons tous respirer les vapeurs sulfuriques dans notre ville, lorsque les conditions atmosphériques sont défavorables. La pollution de nos eaux est scandaleuse. La politique du gouvernement fédéral, lorsqu'il s'agit de fournir de l'aide en vue de construire des usines pour le traitement des matières d'égout doit être améliorée—le besoin s'en fait sentir depuis longtemps. L'une des choses dont je me réjouirais, ce serait qu'une aide soit accordée sans tarder qui permettrait à la Communauté outaouaise d'installer une usine d'épuration des matières d'égout. J'espère que la ville d'Ottawa ne se contentera pas d'un traitement primaire qui est largement insuffisant; il faut un traitement secondaire et encore davantage.

Monsieur l'Orateur, le calendrier de ce comité pourrait être long et très fructueux. J'ose croire qu'il pourrait s'atteler à ses fonctions en tenant compte d'un sentiment que nous éprouvons tous, à savoir que la capitale nationale appartient à tous les Canadiens et pas simplement à ceux qui y vivent.

M. l'Orateur: Je n'ai pas l'intention de presser le député... Il lui reste encore environ 45 secondes, mais je voudrais lui signaler que le député de Battleford-Kindersley (M. Thomson) aimerait poser une question si le député d'Ottawa-Ouest (M. Francis) veut bien y répondre.

M. Francis: Je le ferai avec plaisir.

M. Thomson: Le député nous dirait-il si, à son avis, la Commission de la capitale nationale devrait faire transférer l'usine E. B. Eddy de la région d'Ottawa-Hull dans une autre localité?

M. Francis: C'est un problème très complexe et je ne puis improviser de solution. Il y va de 2,000 emplois. Il faudrait, à mon sens, qu'un programme de réinstallation des usines soit mis en place, mais rien ne peut se faire

brusquement; on ne peut mettre tous ces ouvriers en chômage du jour au lendemain. Mais nous nous devons, je pense, de nettoyer cette saleté et d'aviser la société du type de planification nécessaire pour éliminer la pollution.

M. Robert McCleave (Halifax-East Hants): Monsieur l'Orateur, je veux en premier lieu féliciter les motionnaires de l'Adresse en réponse au discours du trône. Comme membre du comité des finances, j'ai eu l'occasion de connaître le député de Bourassa (M. Trudel). Il m'a paru un type assez raisonnable qui ne se préoccupe guère des conceptions étranges de la fiscalité que ruminent son chef ou le ministre des Finances (M. Benson), mais un homme enclin à suivre la pensée courante des Canadiens sur la réforme fiscale. Cela lui sera fort utile, je crois, quand plus tard au cours de la présente session, nous en arriverons à l'essentiel de nos discussions sur les réformes fiscales.

Nous aborderons cette étude éventuellement. Comme certains l'ont signalé cependant, nous n'aurons peut-être pas l'occasion de voir d'autres sujets dont traite le discours du trône, car je présume que le programme de la session a été chambardé par les événements, plus particulièrement par la balle tirée dans la tête d'un innocent, M. Pierre Laporte. Je voudrais en dire quelques mots, de même que de l'enlèvement de M. Cross que j'ai connu à Halifax. Quand on connaît les victimes d'actes aussi insensés, ces actes prennent une signification encore plus grande. Durant la période où M. Laporte avait été enlevé, mais avant sa mort, j'avais pensé présenter un avis de motion sur le sujet en vue d'habiliter le comité permanent de la justice et des questions juridiques à étudier le terrorisme au Canada et à présenter un rapport et, en particulier, à étudier (1) les sanctions prévues par le Code criminel pour les crimes commis par des terroristes; (2) l'efficacité des mesures anti-terroristes (3) la question de la compensation des victimes du terrorisme et de leurs familles; (4) la relation entre le mouvement terroriste canadien et les influences étrangères; (5) les lois actuelles relatives aux pouvoirs d'urgence, et à faire des recommandations sur ces points.

Les événements qui se sont déroulés au cours des deux derniers jours ont complètement dépassé ce que j'avais établi dans cette résolution, bien que j'estime que lorsqu'on étudiera la loi qui sera présentée, il faudra tenir compte des points que j'ai avancés. J'ai parlé au ministre de la justice (M. Turner) et je crois savoir que la loi sera examinée par le comité de la justice et des questions juridiques. Faisant partie de ce comité, j'aurai donc l'occasion de poursuivre quelques-unes de mes idées. Nous ne devons pas nous laisser égarer. Ce genre d'activité terroriste ressemble à la lente émergence d'un iceberg de l'océan. Nous ne voyons que quelques actes qui vont probablement se multiplier à l'avenir. Nous devons savoir quel est l'ennemi qui nous fait face et il n'est pas nécessaire de remonter bien loin dans l'histoire pour le connaître. Les idées qu'on nous oppose sont celles du Front populaire algérien qui à son tour les a empruntées au président Mao de la Chine communiste et nous pouvons remonter jusqu'à Lénine en Russie et à ses idées. En fait, le premier philosophe réel du terrorisme de notre époque était un Russe appelé Nechayef. Il n'est pas nécessaire de